

RELIGION

Interview de Ahmad Ali Noorbala*

Le docteur Ahmad Ali Noorbala est président de la Société du Croissant-Rouge iranien et professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de l'Université de Téhéran. Le Croissant-Rouge iranien a été créé en 1922 et s'appelait jusqu'en 1980 la Société du Lion et Soleil-Rouges de l'Iran. Il a 30 sièges provinciaux et 330 sections dans tout le pays. Avec environ 7000 collaborateurs rémunérés et plus de deux millions de volontaires, ainsi qu'une organisation Jeunesse dont les membres sont essentiellement des élèves d'établissements d'enseignement secondaire et des étudiants d'universités, le Croissant-Rouge iranien est l'une des plus grandes Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde. Outre ses activités prioritaires de secours et de préparation aux catastrophes, le Croissant-Rouge iranien mène toute une série d'activités humanitaires dans les domaines de la santé, de la rééducation physique, de la formation et de la recherche. La Société nationale est tenue en haute estime par le grand public de l'Iran.

::::::

Le Croissant-Rouge iranien opère au sein d'une république islamique, où la religion dépasse la sphère privée et intervient aussi dans les domaines politique et public. Quelles sont les difficultés rencontrées par votre Société nationale à cet égard?

Depuis sa création il y a 83 ans, le Croissant-Rouge iranien a connu trois systèmes politiques différents dans ce pays: il a commencé à travailler sous la dynastie des Kadjars, a poursuivi ses activités sous la dynastie des Pahlavi; actuellement, nous travaillons dans un troisième système politique, la République islamique d'Iran. Au cours de chacune de ces périodes politiques, il nous a fallu adapter nos activités au système et au contexte politique nouvellement en place. Aujourd'hui, comme par le passé, la difficulté consiste en partie à harmoniser

* Cette interview a été effectuée le 26 avril 2005 à Genève par Toni Pfanner, rédacteur en chef de la Revue internationale de la Croix-Rouge, Andreas Wigger, directeur adjoint des opérations du CICR, et Mostafa Mohaghegh, coordinateur des opérations de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La version anglaise de l'interview a été publiée dans: *International Review of the Red Cross* Vol. 87, No. 858, June 2005, pp. 243-251.

les valeurs et les principes religieux islamiques de notre communauté avec les Principes fondamentaux et les valeurs humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Comment avez-vous conservé votre autonomie sous ces différents régimes politiques?

Nous sommes progressivement devenus plus autonomes, moins dépendants à l'égard des autorités, tout en devant assumer de plus grandes responsabilités sur le plan des secours en cas de catastrophe. Il s'agit de définir le type et le degré de responsabilité d'une organisation indépendante non gouvernementale dans les interventions en cas de catastrophe au niveau national. Les institutions publiques ont parfois participé à des activités semblables aux nôtres. Une autre difficulté a été l'augmentation rapide des organisations non gouvernementales et les répercussions de cette augmentation sur les ressources du Croissant-Rouge iranien, en particulier en ce qui concerne les dons qu'il souhaite recevoir. En insistant sur ses valeurs et ses principes humanitaires et en maintenant aussi une étroite interaction avec les autorités et le public, notamment avec d'autres ONG, le Croissant-Rouge iranien a pu continuer d'exercer une influence positive sur les services humanitaires à l'échelon national.

L'Iran est un État islamique, où la religion joue un rôle dominant et est omniprésente dans tous les aspects de la vie quotidienne, notamment dans les activités du Croissant-Rouge iranien. Quelle peut être la place du Croissant-Rouge iranien dans ce contexte ? Peut-il ou doit-il être perçu aussi comme une organisation religieuse?

Il y a pour nous deux approches possibles. Selon la première, parallèlement à l'évolution et aux changements que connaît le pays, le Croissant-Rouge iranien pourrait s'intégrer dans le contexte général et faire partie des changements politiques et sociaux. Suivant la deuxième approche, il y a lieu de conserver nos principes fondamentaux et notre indépendance mais, en même temps, d'avoir une politique ferme de partage et de diffusion de l'information, en particulier envers le gouvernement, et, par là même, de l'aider à comprendre les effets positifs qu'une Société nationale indépendante pourrait avoir et la précieuse ressource qu'elle pourrait représenter dans ce contexte. J'ai choisi la deuxième approche, car j'ai confiance en la capacité du Croissant-Rouge iranien à trouver sa propre voie.

Quelle est cette voie?

Notre Société nationale a parcouru un long chemin au cours des 83 dernières années. Chaque fois que nous avons été très proches des autorités, cela a eu un impact et des conséquences quelque peu négatifs. En revanche, quand nous nous sommes montrés plus distants, nous avons eu plus de difficulté pour obtenir des ressources au niveau national. En d'autres termes, nous constatons que le Croissant-Rouge iranien a reçu une aide très positive à court terme, mais qu'à long terme, cette dépendance a entraîné des difficultés considérables en la



matière. Il nous faudrait donc trouver une solution intermédiaire équilibrée. Nous ne devrions être ni trop proches du gouvernement ni trop éloignés. Nous devrions nous en tenir fermement à notre principe d'indépendance mais, en même temps, aspirer à une bonne coopération avec le gouvernement.

Et qu'en est-il de la société religieuse et civile?

Il peut y avoir une différence entre le terme « gouvernement » en tant qu'organe exécutif et l'ensemble du système national, dont les autorités religieuses et le secteur civil des entreprises. Le Croissant-Rouge iranien a déjà des contacts étroits et de bonnes relations avec l'ensemble du système national. Nous poursuivons nos efforts pour faire comprendre clairement à chaque membre de la société religieuse et civile que les principes, valeurs et services humanitaires de la Société nationale du Croissant-Rouge ne sont pas en contradiction avec les valeurs religieuses et la culture du pays.

Quels sont les principes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge qui devraient être harmonisés avec les valeurs islamiques? La population comprend-elle la signification de ces principes, par exemple l'impartialité?

Nous devons respecter et par conséquent expliquer en particulier les deux principes que sont l'impartialité et la neutralité. L'équivalent du terme «impartialité», que j'ai moi-même trouvé dans les valeurs et la littérature islamiques, est le mot arabe «ikhlaas»; il signifie «pureté en action». Cela veut dire que si nous voulons accomplir une bonne action, cela doit être purement au nom de Dieu et pour Sa satisfaction – aucune autre considération première ou secondaire ne devrait être envisagée. Je pense donc que le principe d'impartialité est ancré dans les valeurs et préceptes islamiques, et qu'il est d'une manière ou d'une autre considéré comme ikhlaas.

Y a-t-il une différence entre mulsulmans et non-musulmans?

Sur ce point, il faut peut-être développer un peu plus. On peut faire la distinction entre deux aspects: le premier est la notion même du principe d'impartialité, appliqué aux situations d'urgence, c'est-à-dire au type d'activité généralement appelé activité de secours. Le deuxième aspect est la mise en œuvre de cette notion en termes d'activités menées pour certains groupes, comme les blessés, les personnes déplacées, les civils et ceux qui n'interviennent d'aucune manière dans la guerre ou les conflits armés: ce sont simplement des personnes qui ont droit à certains services à cause de leurs besoins humanitaires. Ces activités sont fondées sur nos valeurs et règles religieuses et il n'y a donc pas de contradiction avec le principe d'impartialité du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Selon nos règles religieuses, il importe par exemple, dans une guerre, d'aider et de soigner les prisonniers de guerre et les détenus ennemis avant même de nous préoccuper de nos propres soldats; nous devons donc prioritairement prendre soin des prisonniers ennemis avant de répondre aux besoins de nos soldats. Ces instructions religieuses précises montrent que les principes

du Mouvement coïncident avec les valeurs religieuses. L'assistance humanitaire ne devrait donc pas être fondée sur une appartenance religieuse mais dépendre uniquement des besoins des personnes, même si celles-ci sont considérées comme ennemies.

Le concept de neutralité existe également dans l'histoire islamique (Abyssiniens, Nubiens et Chypriotes). Mais la neutralité est-elle possible dans les affaires religieuses? Il y a parfois un conflit d'intérêts entre les enjeux politiques d'un gouvernement et ce que l'on estime devoir être fait pour des raisons humanitaires. Suivezvous plutôt une démarche «neutre» de secours ou défendez-vous votre cause?

Tout d'abord, nous soumettons l'affaire aux responsables gouvernementaux au nom des nombreux bénéficiaires, pour tenter de convaincre les autorités de la nécessité d'aider les groupes vulnérables, comme les réfugiés, qui ont besoin de notre aide, indépendamment du contexte politique et de ses implications. Nous, en tant qu'organisation humanitaire, devons jouer notre rôle et, eux, en tant que gouvernement islamique qui défend les valeurs islamiques humanitaires, devraient en réalité nous devancer et nous soutenir dans cet effort. Quand nous les avons convaincus et avons obtenu une réponse favorable de leur part, nous tentons alors de fait de participer aux opérations de secours et d'apporter l'aide requise. Nous essayons même d'obtenir l'aide du gouvernement pour mener à bien ces activités.

Avez-vous des exemples concrets?

Je vais vous donner deux exemples: l'Afghanistan et l'Irak. Malgré les relations hostiles entre les gouvernements iranien et afghan au moment du régime des talibans, et plus encore sous le régime irakien au cours de la guerre Iran-Irak, la Société du Croissant-Rouge iranien a convaincu le gouvernement d'aider les réfugiés en provenance d'Afghanistan mais aussi d'Irak. Le gouvernement nous a finalement appuyés dans nos activités de secours. Il convient de mentionner que, dans les deux cas, nombreux étaient les partisans de la tendance dure des groupes politiques et religieux en Iran qui étaient opposés à toute opération d'assistance en faveur des victimes afghanes et irakiennes, étant donné le contexte politique. De plus, le Croissant-Rouge iranien, en coopération avec le CICR en Afghanistan ainsi qu'en Irak, a été l'une des premières organisations humanitaires à commencer à aider également les victimes à l'intérieur même de ces pays.

Les organisations islamiques – comme les organisations d'autres religions – sont très engagées dans des activités caritatives. Vous pouvez vous trouver en concurrence avec de puissantes fondations islamiques et un nombre croissant d'organisations non gouvernementales.

Nous avons pris divers types de mesures à cet égard. Tout d'abord, nous nous sommes efforcés de faire en sorte que la communauté soit bien représentée au sein de la structure de la Société nationale. Le Conseil suprême du Croissant-Rouge iranien, semblable au conseil d'autres institutions, est composé de quatre



représentants choisis par le président de la République pour veiller à ce que la Société nationale conserve ses relations avec l'ensemble du système national. Ils sont spécialisés dans les opérations de secours, la santé, les valeurs humanitaires et les activités auprès des jeunes. Par ailleurs, la Société nationale est fortement représentée dans diverses instances, institutions et réunions. Par exemple, elle est membre du National Supreme Council for Disaster Management and Prevention (conseil national suprême de la gestion et de la prévention des catastrophes), du Supreme National Health Council (conseil national suprême de la santé), de l'Iranian Supreme Youth Council (conseil suprême iranien de la jeunesse) et du Social Affairs National Council (conseil national des affaires sociales) – organes nationaux importants au sein desquels nous faisons connaître nos valeurs et nos activités. Certains de ces organismes de conseils et instances sont dirigés par le président iranien et d'autres par des ministres. De cette manière, nous nous efforçons de veiller à ce que le gouvernement participe aux prises de décision à l'échelon national et les soutienne, et d'être présents dans les domaines clés relevant de notre mandat et de nos activités

Êtes-vous financés par le biais de contributions gouvernementales, ou les aides financières proviennent-elles de la taxe religieuse (zakat)?

Les moyens financiers de la Société nationale proviennent principalement des cotisations dont tout membre doit s'acquitter. De nombreux volontaires de la Société nationale font des dons en biens, en argent ou autre selon leurs possibilités, conformément aux institutions waqf (aumône sous forme d'héritage). De plus, en vertu de la législation parlementaire iranienne, un petit pourcentage de taxes publiques est prélevé tous les ans et donné à la Société nationale pour lui permettre de financer ses activités dans le pays. La Société nationale a quelques activités et projets générateurs de revenus comme des usines et des activités agricoles. Dans les situations de catastrophe, le gouvernement fournit parfois une aide pour que la Société nationale puisse mener à bien sa mission. Des projets internationaux participent à son financement, surtout en cas de catastrophe naturelle majeure telle que le tremblement de terre qui a eu lieu à Bam en décembre 2003. Contrairement aux organisations religieuses non gouvernementales, nous ne comptons pas sur des contributions comme les zakat et n'en recevons pas.

Vous devez aussi donner une image favorable de la Société nationale par rapport aux organisations humanitaires islamiques, qui ont une mission religieuse et encouragent le prosélytisme, ou par rapport aux organisations politico-religieuses.

Il faut souligner quelques points. Tout d'abord, les services humanitaires sont approuvés dans toutes les religions divines, dont l'islam. Il n'y a donc pas de contradiction entre les services humanitaires et les activités religieuses en général. Les aspects politiques pourraient constituer un cas tout particulier, notamment en ce qui concerne les différentes tendances reflétées dans la façon dont les groupes politico-religieux traitent les questions de charité et les services

humanitaires et dans leur participation à ces services. Ce sont les domaines que nous nous efforçons d'éviter autant que possible et où nous essayons de ne pas nous impliquer du tout. Fort de sa popularité et d'une solide expérience en matière de fourniture de services humanitaires, le Croissant-Rouge iranien bénéficie d'une image favorable. Si de nouvelles organisations s'engagent dans l'action humanitaire, nous ne les considérons pas comme une menace.

Votre Société nationale et d'autres Sociétés qui arborent l'emblème du croissant rouge travaillent également à l'échelon international, et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge opèrent dans des pays islamiques. Or les emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge sont souvent perçus comme des symboles religieux.

Nous déployons des efforts considérables pour véhiculer l'idée que l'emblème de la croix rouge n'a aucune signification religieuse, de même que le croissant rouge n'est pas représentatif de la religion islamique. Comme nous le savons, l'emblème de la croix rouge est en fait utilisé en Indonésie et dans de nombreux pays islamiques d'Afrique. Même le remplacement, en Iran, du lion-et-soleil rouge par le croissant rouge n'est pas essentiellement dû à des motifs religieux; il s'agissait plutôt de réduire le nombre d'emblèmes en vue d'une plus grande unité. Les populations d'autres pays où nous avons travaillé, parmi d'autres Sociétés nationales dans le cadre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ont constaté que les activités que nous menions sous l'emblème du croissant rouge ne visaient nullement à diffuser des idées religieuses ou politiques. De même, quand des Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont venues en Iran, nous avons été en mesure de convaincre la population que l'emblème de la croix rouge n'est pas le symbole d'une organisation chrétienne.

Dans le monde occidental, et en particulier dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler «la guerre contre le terrorisme», on ne considère pas que les organisations caritatives islamiques, dont quelques-unes sont soutenues par l'Iran, mènent des activités humanitaires: elles sont essentiellement perçues comme des organisations qui favorisent le «terrorisme» sous le couvert de l'humanitarisme.

Comme vous l'avez mentionné, il s'agit avant tout d'une question de perception. Certaines de ces perceptions ne sont pas véritablement fondées sur des faits réels. Nous ne pouvons pas nier que certaines institutions, certains groupes ou institutions dits islamiques peuvent perpétrer des actes inacceptables – comme c'est le cas d'autres groupes politico-religieux dans d'autres contextes religieux. Mais la Société nationale du Croissant-Rouge est fermement convaincue que tout acte commis pour toucher des personnes non engagées dans des hostilités et les faire souffrir va à l'encontre des valeurs et des règles de toutes les religions. Un autre projet nous tient à cœur: expliquer le but de l'action humanitaire et, ainsi, en le clarifiant, contribuer à éliminer les perceptions erronées. Cela fait partie de notre mission: notre travail au sein de la Société nationale est d'œuvrer pour une meilleure compréhension au niveau mondial également.



Un différend sur la non-prolifération des armes nucléaires a récemment créé des tensions. Comment la Société nationale réagit-elle à ce type de situations? En tant que psychiatre, je pense qu'il faudrait toujours donner la priorité à la prévention. Nous devons prévenir et éviter les tensions, les conflits, les guerres et les hostilités dans la mesure du possible. C'est la raison pour laquelle le Croissant-Rouge iranien a essentiellement pris l'initiative de promouvoir le dialogue, la tolérance et l'amitié sur les plans national et international. Néanmoins, si une crise survient et se développe et que des hostilités ont lieu, non seulement la population iranienne mais aussi de nombreux peuples d'autres pays seront concernés. Le Croissant-Rouge iranien ainsi que tous les membres du Mouvement devraient donc s'efforcer de faire du mieux qu'ils peuvent pour empêcher un nouveau conflit dans la région.

L'Iran a traversé une guerre de dix ans contre l'Irak, et a été et est toujours éprouvé par les guerres d'Afghanistan et d'Irak.

Nous savons que la population a été touchée à différents niveaux. Cela ressemble à un gros iceberg. On voit le sommet au-dessus de la surface de l'eau, une petite partie représentant les gens directement éprouvés, tués ou blessés. Mais la plus grande partie de l'iceberg est sous l'eau – et englobe toutes les personnes psychologiquement affectées. La dimension psychologique a un impact plus important et beaucoup plus durable sur la communauté. Pour cette raison, nous avons introduit dans notre système de secours des programmes de soutien psychologique afin d'aider les personnes atteintes de troubles post-traumatiques.

Vous devez recruter des membres, inciter des gens à rejoindre votre Société nationale. Quel est selon vous l'attrait qu'elle exerce sur les jeunes en particulier? Pourquoi les volontaires veulent-ils travailler avec le Croissant-Rouge plutôt qu'avec d'autres organisations?

Comme je l'ai déjà mentionné, le Croissant-Rouge iranien a une longue histoire et une longue tradition dans le domaine de l'action humanitaire. Elle est la principale organisation de secours, la seule organisation nationale. En termes de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de catastrophe, elle est tout à fait remarquable, quasiment unique en Iran, si bien que quiconque veut participer à des activités de secours ne peut qu'y adhérer. Elle est en outre très populaire en Iran, et les jeunes et les volontaires du grand public la perçoivent comme telle et souhaitent donc y travailler. En ce qui concerne les activités de secours, nous n'avons pas de concurrents en Iran.

Toutefois, sur le plan des activités d'assistance sociale et des services sociaux destinés aux personnes vulnérables, nous avons, de fait, des concurrents, des fondations islamiques mais aussi des ONG. Notre principale ligne de conduite, qui a aidé le Croissant-Rouge iranien à faire encore davantage preuve d'initiative, consiste à encourager les jeunes volontaires à organiser et gérer leurs propres activités. En d'autres termes, nous les incitons à proposer leurs propres conceptions de programmes d'activités d'assistance sociale et nous favorisons leurs idées et la gestion des jeunes volontaires. Nous ne faisons que leur appor-

ter notre soutien et ne dirigeons pas leurs activités. Ils trouvent donc au sein de la Société du Croissant-Rouge iranien une place appropriée leur permettant de concrétiser leurs aspirations par le biais de leurs activités. Cela s'applique même à la coopération internationale, qui est peut-être le cadre où la coopération et la participation des institutions nationales sont les plus nécessaires. Le dernier élément qui, à notre avis, est très utile à la Société nationale à cet égard est la très importante campagne nationale dont je vous ai déjà parlé, pour promouvoir la paix, l'amitié et la tolérance dans la communauté afin de prévenir la violence, les conflits et la guerre en général.

Une campagne de dimension nationale ou internationale?

Elle a les deux dimensions. Au niveau national y participent les jeunes volontaires de la Société nationale, filles et garçons. Il y a les *Young Humanitarian Groups of the National Society Youth and Volunteers* (groupes des jeunes humanitaires des départements de la Jeunesse et des Volontaires de la Société nationale). Un des projets a consisté pour ces groupes à rencontrer plusieurs partis politiques du pays, à les familiariser avec les valeurs humanitaires de base, à promouvoir l'idée de tolérance et à éviter les tensions parmi les groupes politiques. C'est une activité très intéressante à l'échelon national. À l'échelon international, ce concept de promotion de la paix et de l'amitié et de prévention des conflits et de la violence a été présenté par le Croissant-Rouge iranien lors des conférences internationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de 1999 et 2003. Il a été très bien accueilli.

Quel rapport y a-t-il selon vous entre les règles et valeurs islamiques et le concept du droit et des principes humanitaires?

Je crois personnellement qu'à cet égard, toutes les religions pourraient être comparées à un arbre, et cette comparaison est également mentionnée dans le Coran. Toutes les religions ont trois niveaux: le premier niveau est celui des racines de l'arbre. C'est un concept universel et toutes les religions ont des racines communes. Aussi, à ce niveau n'y a t-il pas de différence majeure entre les religions. Le deuxième niveau des religions est celui des comportements; je le compare aux feuilles de l'arbre. C'est à ce niveau qu'on perçoit des différences entre les religions et les civilisations. Du point de vue islamique, je pourrais mentionner ici, par exemple, la prière ou le jeûne comme étant deux obligations pour les musulmans. Le troisième niveau représente les valeurs éthiques et pourrait être représenté, dans notre image de l'arbre, par de nombreux fruits. Un des fruits symbolise la fidélité et la confiance, un autre la parole ou les promesses tenues ou encore le maintien du respect de la dignité humaine, etc. Toutes les religions et toutes les écoles humanitaires préconisent ces valeurs. Les feuilles de l'arbre – c'est-à-dire les comportements – peuvent être différents selon les religions et les cultures. Mais les racines et les fruits (ou valeurs) sont identiques. L'éthique et les valeurs morales sont les mêmes dans toutes les religions, il n'y a pas de différences essentielles à cet égard.



La différence est dans les comportements?

Oui, mais nous pensons que les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge devraient se concentrer surtout sur les fruits de l'arbre. Les valeurs sont communes à toutes les religions et civilisations, mais il n'y a pas de comportement universellement identique. En outre, le prophète de l'islam a dit qu'il était venu compléter les valeurs éthiques. Nous devons donc présenter les objectifs des Sociétés nationales comme étant les fruits de cet arbre. Par exemple, les objectifs de la Société du Croissant-Rouge iranien sont fondés sur des valeurs similaires. Le premier objectif tend à atténuer les souffrances humaines. Le deuxième vise à promouvoir le respect d'autrui. Le troisième objectif consiste à favoriser l'amitié, la tolérance mutuelle et la paix parmi les personnes et, le quatrième, à protéger la vie, la santé et le bien-être des personnes.

Nous estimons que, si l'on se concentre sur les valeurs, il y aura moins de controverses et il ne sera pas nécessaire d'intervenir au niveau du comportement. À mon avis, tout prophète a apporté d'autres arbres de paix, et personne au monde n'a à se plaindre de ces fruits. Le problème est que certains jardiniers ne montrent aux gens que le sommet des branches et non pas les fruits.

En substance, le droit islamique fixe les mêmes règles dans les situations de guerre que le droit international humanitaire: distinction entre combattants et civils, aucune destruction inutile, comportement humanitaire et proportionalité, pour ne mentionner que les règles les plus importantes. Ces valeurs doivent-elles être respectées en raison de leurs fondements religieux ou parce que le droit international est contraignant?

Bien sûr, il convient de respecter les règles et les accords internationaux, mais nous sommes d'autant plus à même de nous y conformer lorsque nous respectons les valeurs et les règles religieuses. Les gens peuvent avoir des points de vue différents, mais nous pensons que si les musulmans préconisent les valeurs et concepts religieux aujourd'hui, cette approche a un impact plus important sur la communauté musulmane.

La réciprocité est un important facteur factuel et psychologique en droit humanitaire. Bien qu'en grande partie interdite par le droit international humanitaire, elle demeure un argument valable en droit islamique lorsqu'une partie considère qu'il y a violation des règles essentielles de conduite éthique. Considérezvous que les attaques commises sur des non-militaires ou des civils, voire les attentats-suicides, sont justifiés dans des circonstances exceptionnelles?

Ce que nous pouvons faire et devons faire en général est d'essayer de trouver les causes sous-jacentes de l'ensemble du problème, de prendre le temps d'examiner les causes profondes de ces attaques et attentats. Par exemple, si des personnes religieuses et croyantes commettent des actes contraires aux règles, réglementations et pratiques d'accords acceptés au niveau international, nous devons faire en sorte de déterminer les raisons pour lesquelles elles ont commis ces actes illicites. Une analyse de la situation peut nous permettre de mieux comprendre pourquoi de tels actes sont perpétrés. Ainsi, garder le silence sur la

situation sans espoir où vivent ces personnes dans leur environnement pourrait être une cause de frustration les incitant à commettre un autre acte inacceptable aux termes des règles internationales. Elles peuvent même trouver des justifications religieuses à leurs actes et ainsi renforcer leurs arguments.

À mon avis, ce que nous pouvons faire en tant qu'organisation humanitaire est de parler avec les deux parties, de les écouter attentivement, et d'examiner les causes réelles et subjectives de ce type d'actes. Ce n'est certes pas à nous de porter un jugement, mais ce que nous pouvons faire, en dehors de tout contexte politique, c'est de rechercher les causes profondes de ces actes puis d'essayer de corriger le comportement de leurs auteurs. Toute personne, en tant qu'être humain, a un état d'esprit qui détermine son point de vue sur les autres. Une déformation de cet état d'esprit donne lieu à des soupçons qui, à leur tour, entraînent des visions inexactes ou des illusions, et celles-ci peuvent déboucher sur un conflit, voire conduire au suicide. Nous devons nous efforcer de corriger et d'améliorer cet état d'esprit.

La religion est un facteur très puissant qui permet de prévenir les guerres et de favoriser la réconciliation, mais elle est ambivalente car elle peut aussi déclencher les hostilités. En raison de son caractère absolu, elle peut même susciter la haine entre communautés et accroître la violence.

À mon avis, quand nous voyons qu'un conflit prend de l'ampleur, nous devrions toujours nous concentrer davantage sur les valeurs communes que sur les différences de comportement en matière de religion. Si nous nous intéressions plus aux fruits, aux véritables fruits des religions et aux bienfaits qu'ils apportent, cela favoriserait la conciliation, la compréhension et la tolérance. Il serait très utile de promouvoir et de diffuser ces valeurs et ces règles dans tout conflit ou guerre, car, alors, les comportements et les actes dans la guerre seraient plus proches des règles prescrites et cela permettrait de conserver un minimum d'humanité même dans les pires circonstances.